Front des luttes
- mars 2015 -

Les militants de l'URCF sont sur le pont pour constituer le plus rapidement possible le parti communiste *à travers la constitution de cellules et sections d'entreprises et de quartiers qui vont mobiliser les travailleurs non pour des mesures d'accompagnement des destructions d'emplois, mais pour la satisfaction de leurs revendications en faisant payer sa crise au Capital par des luttes contre son pouvoir et celui de son Etat. Notre adhésion à l'Initiative des partis communistes et ouvriers d'Europe, qui nous apporte l'aide et l'expérience de partis frères étrangers très avancés dans cette voie, va nous appeler à de plus grandes responsabilités vis à vis du Mouvement Communiste International et permettre de coordonner les luttes du prolétariat contre l'Union Européenne et l'impérialisme.*

Les 24 et 25 janvier s'est tenu, à Paris, le 4ème Congrès de l'URCF, en présence des représentants de "*Communistes*", parti avec lequel un processus d'unification est engagé, afin de donner naissance au Parti communiste révolutionnaire de France, dont la classe ouvrière a tant besoin. Vous pouvez retrouver sur notre site internet le compte-rendu de ce congrès.

Dans tous les combats, *les communistes de l'URCF relieront concrètement la lutte quotidienne (contre les conséquences du capitalisme et de sa crise structurelle) à la lutte générale contre le capitalisme-impérialisme et démontreront patiemment et avec détermination que* ***la révolution socialiste, la construction du socialisme vers le communisme, est la seule alternative populaire au capitalisme.***

Luttes pour les salaires

La revendication centrale et unifiante *soutenue par l'URCF est d'exiger le SMIC à 1900 euros nets, l'augmentation générale des salaires et des pensions de 300 euros nets mensuels. A chaque militant et travailleur de faire grandir cette double exigence dans sa section syndicale et dans sa confédération. La question des salaires est un des axes centraux des luttes dans lesquelles s'impliquent les militants de l'URCF. La revendication d'une augmentation de 300 euros pour tous, est popularisée par le mouvement ouvrier et repris par de nombreux ouvriers en lutte, en particulier dans le secteur privé.*

Alors que les grands PDG s'octroient des salaires et des indemnités de départ inimaginables *supérieurs à plusieurs millions d'euros, que les profits des entreprises du Cac 40 ont doublé en 2010 et explosé en 2011, 2012, 2013 et 2014, les salaires sont loin de rattraper les hausses du coût de la vie liées précisément à l'augmentation des profits et aux conséquences du passage à la monnaie unique. Les prix de l'énergie s'envolent, la privatisation d'EDF-GDF devant induire des hausses beaucoup plus élevées afin de rémunérer les actionnaires ; ceux des loyers, pour lesquels les familles consacrent souvent la moitié de leurs revenus, ont augmenté d'environ 4% par an alors que 6 Millions de personnes sont officiellement mal logées ou sans toit.*

Un salarié sur six est payé au smic, *tandis que de nombreux travailleurs jeunes, stagiaires, à temps partiel, vivent avec à peine 600 euros par mois, un jeune sur 2 étant soit au chômage soit en CDD. La baisse du pouvoir d'achat depuis 2000 est estimée à plus de 15%.*

Bien entendu, la faiblesse des salaires entraîne une insuffisance des prestations sociales (salaires indirects), une baisse du pouvoir d'achat des retraités et des privés d'emploi, toujours plus nombreux.

Les travailleurs doivent unifier les luttes pour augmenter la part des salaires dans la richesse qu'ils créent.

L'URCF revendique le smic à 1900 euros net, l'augmentation de 300 euros pour tous, tout en liant la lutte pour les revendications immédiates, indispensable et incontournable, à la dénonciation générale des fondements du capitalisme jusqu'à son renversement. ***Sous le socialisme, la plus-value produite servira directement à satisfaire les besoins sociaux (y compris par la hausse des rémunérations) et à développer l'économie planifiée démocratiquement au service des travailleurs collectivement propriétaires des machines, usines, banques et terres.***

Seita

Le 5 mars 2015, les usines Seita de Sandouville (Seine-Maritime) et de Riom (Puy-de-Dôme), appartenant au groupe britannique Imperial Tobacco ont été totalement bloquées. A Sandouville, usine de préparation du tabac arrivé de l'étranger par le port du Havre, où travaillent une centaine de salariés, les accès du site ont été totalement bloqués depuis le mercredi soir. Le conflit portait sur l'augmentation des salaires pour 2015. "*On nous donne des miettes alors qu'ils réalisent d'énormes profits*", s'est offusqué le délégué syndical CGT.

Depuis mercredi soir, plus aucun camion ne rentre ou ne sort du site. A Riom, usine de fabrication de cigarettes, employant quelque 150 travailleurs, un mouvement similaire a eu lieu. Le vendredi matin, les ouvriers reprenaient le travail après avoir obtenu, une hausse de salaires en deux fois (0,6% en mars et 0,4% en juillet), ainsi qu'une prime annuelle de 350 euros, contre 280 euros prévus initialement. Le syndicat revendiquait une hausse de salaires de 1,5%.

En octobre dernier, l'usine du groupe de Carquefou (Loire-Atlantique), près de Nantes a été fermée, avec perte de plus de 300 emplois, alors qu'une usine similaire a été ouverte en Pologne où les salaires sont trois fois moins élevés. Outre Sandouville et Riom, le groupe compte deux autres sites en France, un centre de recherche à Fleury-les-Aubrais (Loiret)

et un siège social à Montrouge (Hauts-de-Seine), ce qui représente un total d'environ 800 salariés. Imperial Tobacco est un des leaders mondiaux du tabac. Il commercialise notamment les marques Peter Stuyvesant, John Player Special, Davidoff et, via la Seita, les Gauloises et Gitanes françaises.

DAHER (aéronautique)

Les travailleurs de DAHER, sous-traitant d'Airbus, étaient en lutte. A Marignane, où sont produits les hélicoptères, une grève a eu lieu le 6 mars. Le 11, c'était sur le site de Saint-Nazaire, dont les travailleurs ont manifesté devant le siège d'Airbus. A l'usine DAHER-SOCATA de Louey (Hautes-Pyrénées), le 13 mars, plusieurs centaines de travailleurs se sont mis en grève pour exiger des augmentations de salaires. Les syndicats proposaient 4 heures de grève par jour, mais les travailleurs se sont mis en grève totale. Ce même jour, ceux de Montrichard et de Saint-Julien-de-Chédon (Cher) ont débrayé. La grève à Louey a duré une semaine. Les salariés ont repris le travail après une maigre augmentation d'1,3%. La fortune de la famille DAHER était estimée à 300 millions d'euros en 2014. Mais, pour la direction, il faut rester compétitif... Les travailleurs de DAHER (en CDI ou en intérim) travaillent aux côtés de ceux d'Airbus, en effectuant des tâches de logistique (emballage, déballage et transport des pales d'hélicoptères à la Courneuve, triage, transport, expédition des pièces à Marignane...), avec des conditions de travail plus dures, des salaires bas et surtout avec la convention collective du bois, une des plus défavorables. La lutte pour les salaires passe donc par la dénonciation de cette convention et une lutte continue, avec les travailleurs d'Airbus, pour l'obtention du passage à la convention collective de la métallurgie.

Pour l'URCF, les différents sous-traitants doivent être intégrés dans le groupe Airbus et tous les contrats précaires transformés en CDI.

Brittany Ferries (compagnie maritime)

L'équipage du Normandie, un des navires de la compagnie maritime Brittany Ferries, effectuant la liaison entre Ouistreham (Calvados) et Portsmouth (sud de l'Angleterre), s'est mis en grève le 11 mars. Pour faire suite au mouvement de grève qu'il y avait eu la semaine précédente avec l'autre équipage, la bordée embarquante du Normandie a décidé de poursuivre le mouvement et voté une grève de 18 heures. Le départ du navire était prévu à 16h30 depuis le port de Ouistreham, où la compagnie assure jusqu'à trois départs par jour. Les marins revendiquent le rétablissement des compensations de pénibilité sur cette ligne due à des conditions de travail très difficiles à bord, en raison notamment de l'intensité des rotations des navires. La pénibilité de la ligne était compensée par un taux d'acquisition repos/congés différent des autres lignes. Mais, il y a deux ans, la direction a décidé de façon unilatérale de supprimer cette compensation, les travailleurs ont dit ras-le-bol. Le 24 mars, c'est au tour du « Mont-Saint-Michel » d'être bloqué à quai.

La semaine d'avant, le deuxième équipage du navire avait suivi une grève de 48h. Fondée en 1972, la Brittany Ferries transporte annuellement quelque 2,6 millions de passagers, dont 85% de Britanniques, ainsi que 800.000 véhicules et 200.000 poids lourds, entre la France, l'Angleterre, l'Irlande et l'Espagne. Son siège se trouve à Roscoff (Finistère).

PSA (automobile)

L'usine automobile Sevelnord, située à Lieu-Saint-Amand (Nord), filiale à 100% du constructeur PSA, est en grève pour les salaires, paralysant la production depuis le mercredi 11 mars. Un salarié a décrit un "*énorme mouvement de grève concernant les augmentations de salaires*". "*La direction propose zéro euro d'augmentation*", déplore ce salarié. "*Pendant deux ans, on a eu le gel des salaires, aujourd'hui, on nous propose de nous serrer la ceinture, et nos grands patrons de chez PSA s'augmentent de 86%*", dit-il. "*L'usine n'a pas tourné depuis hier 15 heures*", selon ce salarié, qui affirme que "*la direction bloque l'entrée des ateliers pour que les ouvriers qui sont dans les locaux ne puissent pas sortir et que ceux qui sont dehors et qui font grève ne puissent pas entrer et faire sortir les camarades qui le souhaiteraient*".

Il n'y a pas eu de négociations dans l'immédiat entre les grévistes et la direction.

L'usine Sevelnord produit 380 véhicules par jour, assemblant les utilitaires Peugeot Expert, Toyota Proace, Citroën Jumpy et Fiat Scudo.

Carrefour (suites)

Le 13 mars, les travailleurs des magasins Carrefour étaient en lutte (grèves, distributions de tracts...) contre la remise en cause d'acquis sociaux au détriment des nouveaux embauchés, suite à un accord signé par FO et la CFE-CGC. Les employés de Carrefour Market ont poursuivi leurs actions initiées début février dans le cadre des "week-ends de la colère" organisés par la CGT, majoritaire, qui visent à obtenir des augmentations salariales et de meilleures conditions de travail.

A Saint-Denis, les militants de l'URCF ont profité de la campagne des départementales pour appeler à soutenir les travailleurs de Carrefour, à la lutte contre la loi Macron, et au vote pour la liste commune COMMUNISTES-URCF.

Sanofi

Le 17 mars, des travailleurs de Sanofi ont manifesté devant le siège à Paris à l'appel de la CGT et organisé des débrayages sur sept sites en France, pour exiger des embauches et une augmentation collective des salaires. Pour la deuxième année consécutive, Sanofi prévoit d'accorder uniquement des augmentations individuelles. Rappelons que le nouveau PDG de Sanofi-Aventis touchera, lui, une prime d'arrivée de 5 millions d'euros... A l'usine de Sisteron, dans les Alpes-de-Haute-Provence, les travailleurs en lutte depuis cinq semaines ont obtenu 80 euros net sur la prime de poste afin de compenser la pénibilité subie

par des équipes travaillant en faisant, par exemple, les 3x8, trois embauches et la garantie d'investissement sur un nouvel incinérateur.

Radio France

Les travailleurs de Radio France sont en grève illimitée pour la défense de l'emploi, contre le plan de «départs volontaires» de 200 à 300 salariés, les réductions budgétaires, dans la perspective de la conclusion avec l'Etat d'un nouveau COM (contrat d'objectifs et de moyens). Radio France veut faire 50 millions d'économies et compenser le déficit de 21,3 millions d'euros prévu cette année. La révélation par le Canard Enchaîné du montant des travaux de rénovation du bureau du président Mathieu Gallet (d'environ 100.000 euros) a augmenté la colère des travailleurs. C'est la plus longue grève à Radio-France depuis 2004, que les travailleurs ont décidé de continuer lors de l'A.G. du 31 mars.

BPCE (Banque)

Les syndicats de la BPCE (Banque Populaire, Caisse d'Epargne...) ont lancé un appel inédit pour une grève unitaire le 24 mars, dénonçant la politique salariale et la réduction des effectifs à l'origine d'une dégradation des conditions de travail.
Des rassemblements étaient prévus dans toute la France. "*Salariés sous pression avec des effectifs en diminution", "objectifs irréalistes" et "organisations de travail instables et inadaptées*": les syndicats (CFDT, UNSA, CGT, CFTC, FO, CFE-CGC/SNB, Sud-Solidaires) dénoncent "*une dégradation des conditions de travail jamais observée à ce jour dans le groupe*" et revendiquent "*une politique salariale juste et motivante*". Le mouvement social, initié par une "intersyndicale totale", constitue "une première depuis la création du groupe" en 2009. L'unité syndicale s'est formée après "l'échec" des négociations salariales dans les deux principales branches, Banque Populaire et Caisse d'Epargne, où aucune augmentation générale n'a été accordée pour 2015. La grève touche également les autres entreprises du groupe (Natixis, BPCE SA, Crédit foncier, Banque Palatine...), même si des accords ont parfois été signés dans certaines d'entre elles. Rejetant une "primette" de 200 € (pour l'année) loin de rattraper l'inflation, les salariés font état d'un "ras-le-bol", confrontés à une politique salariale d'une rigueur extrême alors que le groupe fait des bénéfices qui évoluent chaque année.
La BPCE, deuxième groupe bancaire en France avec 108.000 employés, a réalisé en 2014 un bénéfice net de 2,9 milliards d'euros, en augmentation de 4,4%.

Safran (aéronautique et défense)

Les salariés du groupe d'aéronautique et de défense Safran se sont mobilisés pour les salaires.
Le 26 mars, devant le siège parisien du groupe, ils étaient 2 000 à avoir répondu à l'appel à la mobilisation d'une intersyndicale CFDT, CFE-CGC, CGT et FO. Face à un cordon de CRS protégeant les abords du siège, les salariés ont tenté de forcer l'accès et ont été repoussés. Des fumigènes et des bouteilles ont été lancés pour répliquer contre les forces de l'ordre. Ils étaient aussi près de 500 à Toulouse, certains venus de Bordeaux ou Pau, devant le siège de la sous-filiale Microturbo (appartenant à Turbomeca). A Paris, certains manifestants ont estimé qu'une telle mobilisation, à l'appel de l'ensemble des syndicats, était "historique". L'entreprise n'a pas fait de propositions en plus à l'issue de la journée.
Le 12 mars dernier "plus de dix mille" salariés du groupe, sur quelque 40 000, avaient déjà débrayé pour les mêmes motifs.

Luttes pour l'emploi et les conditions de travail

Le mot d'ordre URCF immédiat de ***nationalisation sans indemnisation*** *des monopoles et entreprises casseurs d'emploi doit devenir le bien commun du mouvement populaire ; mot d'ordre qui nécessitera des luttes de classes de grande ampleur qui poseront la question du bris de l'Etat bourgeois et de la révolution socialiste. L'urgence du moment est de sauver nos emplois par la lutte. Autour de chaque usine, entreprise, service public fermés, formons des comités populaires de luttes locaux avec tous ceux qui pâtiront de la perte d'activité, forgeons les solidarités de classe décisives qui créeront un rapport de force supérieur obligeant le capital à céder sur nos revendications.*
Pour sauver nos emplois, nos axes de luttes sont :

- ***Plan national de luttes contre le chômage.***
- ***Interdiction des licenciements.***
- ***Suppression des CDD par la généralisation des emplois en CDI.***
- ***Les revenus des privés d'emplois*** *(« chômeurs ») devront être revalorisés, avant l'interdiction des licenciements, il est nécessaire que les indemnités en cas de licenciements se montent à 90 % du salaire.*
- ***Nationalisation sans indemnisation*** *des entreprises casseuses d'emploi avec contrôle ouvrier et création de vastes pôles de services publics (banques et crédit, logement, santé, Energie, transport, agro-alimentaire, Education,-Recherche-Culture-Communication-Poste).*

Sur notre site internet urcf.fr *vous pourrez trouver une analyse communiste-révolutionnaire détaillée du mot d'ordre tactique de nationalisation sans indemnisation et avec contrôle ouvrier.*

Salariés de l'usine Fenwal (suites)

Les salariés de l'usine Fenwal (groupe allemand Fresenius Kabi, matériel médical) près de La Châtre (Indre) se sont déclarés jeudi 19 mars en grève illimitée pendant les négociations sur le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) qui prévoit la suppression de quelque 300 emplois sur un effectif de 461 personnes.

Le mouvement a commencé à 6H00, dès l'ouverture des portes de l'usine et quelques heures avant une réunion du comité d'entreprise, a indiqué dans un communiqué le "Collectif pour le maintien de l'emploi et de l'activité sur le site Fenwal".

Un collectif national est né pour la « nationalisation sans indemnisation, avec contrôle ouvrier des monopoles casseurs d'emploi ».

Un outil favorisant le développement des luttes, l'unité des travailleurs quelle que soit leur affiliation, leur donnant une perspective politique.

J'adhère au collectif national pour la nationalisation sans indemnisation:

Nom : Prénom :

Adresse mail : Tél. :

Profession : Je verse à la caisse de solidarité :

La crise générale du capitalisme confirme pleinement les enseignements du marxisme-léninisme. Ce mode de production, plus que jamais pourrissant et parasitaire, s'avère incapable de satisfaire les besoins même élémentaires de l'humanité ; il doit être détruit par une révolution qui permette de continuer le progrès social, de conquérir une démocratie véritablement populaire et d'assurer ainsi les libertés démocratiques. Seul le socialisme est la réponse d'avenir à la barbarie capitaliste, à sa gabegie mondiale.

Mais il y a loin de la nécessité à la réalité.

La destruction du PCF comme parti ouvrier, réellement communiste et révolutionnaire, par l'opportunisme et le révisionnisme soutenus par le capital, celle de la CGT comme centrale nationale de lutte de classes, continuent d'opérer leurs méfaits, alors que la reconstruction de ces mêmes organisations retarde sur les besoins objectifs.

En analysant les luttes actuelles, on mesure combien, sans organisation révolutionnaire politique et syndicale de classe, l'hétérogénéité du mouvement ouvrier et gréviste est grande, combien le recours amplifié aux solutions individuelles et l'absence de revendications centrales unifiantes conduisent à l'éclatement de luttes isolées (et maintenues dans l'isolement par les bureaucraties d'aménagement du capitalisme). Luttes isolées qui peuvent difficilement être victorieuses.

Notre solidarité communiste doit s'exercer à l'égard de ces travailleurs, laissés à leur propre lutte, qui font preuve d'une courageuse combativité à l'heure où les directions confédérales prônent la résignation et la soumission à l'« ordre social » existant sur le mode « pas de politique ! ».

Là où les fermetures d'usines sont annoncées, **l'URCF continue sa campagne de lutte par les travailleurs pour la nationalisation sans indemnisation et sous contrôle ouvrier des entreprises monopolistes casseuses d'emplois.** La lutte continue pour la nationalisation sans indemnisation et pour la satisfaction des besoins populaires devra poser la question du bris de l'Etat bourgeois subordonné dans un mécanisme unique au capitalisme monopoliste et à son oligarchie financière.

L'URCF salue aussi toutes les luttes de classes dans les entreprises et administrations… : salariés d'AIM abattoir à Sainte-Cécile (Manche), salariés du transport de Mory Ducros (MoryGlobal), cheminots de la SNCF, salariés de l'enseigne de téléphonie Tel and com, (groupe Mulliez), salariés de Sogeti High Tech (sous-traitant d'Airbus, groupe Capgemini) …

Ce n'est qu'un début, continuons le combat, sur tout le territoire, auto-organisons-nous en comités de lutte, dans l'unité, construisons un **front d'alternative populaire anticapitaliste** !

Retrouvez sur notre site internet, notre programme de lutte et de Révolution sous le thème : « *Le socialisme : seule alternative au capitalisme* ».

Rejoignez le combat des communistes-révolutionnaires !

Construisons le parti communiste, ouvrier et marxiste-léniniste dont nous avons tant besoin !

5 avril 2015

Commission ouvrière et d'entreprises de l'URCF